ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 0199-2005107S

Rapport annuel 2004-2005

FONDATION DE LA FAUNE
DU QUÉBEC

Ressources naturelles et Faune
Québec

FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

Québec, juillet 2005

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2005.

Le dépôt de ce rapport constitue l'étape annuelle finale du processus de gestion par résultats dans lequel la Fondation s'est engagée pour l'année 2004-2005.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune,

Pierre Corbeil

Québec, juillet 2005

Monsieur Pierre Corbeil
Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
5700, 4e Avenue Ouest, bureau A-308
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2005.

Ce rapport s'inscrit dans le nouveau cadre de gestion par résultats adopté par la Fondation. Il fait état des résultats obtenus dans l'atteinte des objectifs fixés dans son plan triennal d'activité 2004-2007.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La vice-présidente du conseil d'administration,

Johanne Gauthier, ing. f.

Déclaration du président-directeur général

Au 31 mars 2005

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relevaient de ma responsabilité au 31 mars 2005. Cette responsabilité porte sur l'exactitude et l'intégrité des données ainsi que sur la fiabilité des résultats présentés au regard des objectifs approuvés par le conseil d'administration de la Fondation de la faune du Québec.

À ma connaissance, le *Rapport annuel 2004-2005*

- décrit fidèlement les secteurs d'activité, les orientations stratégiques et les priorités ;
- indique le niveau d'atteinte des objectifs fixés dans la planification stratégique en fonction des indicateurs de rendement préétablis ;
- présente des données exactes et fiables qui couvrent l'ensemble des activités de la Fondation.

La direction a maintenu, tout au cours de l'exercice financier, conformément à son mandat, des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion de façon à permettre, dans la mesure du possible, une saine gestion de ses activités et une reddition de comptes eu égard aux engagements inscrits à son plan triennal d'activité 2004-2007.

Je suis satisfait des pratiques et des méthodes qui ont été utilisées pour produire l'information présentée dans ce rapport annuel approuvé par le conseil d'administration.

Le président-directeur général
de la Fondation de la faune du Québec,

Bernard Beaudin
Sainte-Foy, le 1er juin 2005

projets. L'importance que nous accordons déjà à la qualité des projets, à la satisfaction des clientèles, ainsi qu'à la solidité des liens que nous établissons avec nos partenaires a été soulignée et confirmée par les résultats de deux sondages réalisés par SOM en 2004.

En effet, un premier sondage effectué auprès de 250 promoteurs de projets a démontré que 99 % d'entre eux sont satisfaits ou très satisfaits du rendement de la Fondation en matière de protection des habitats fauniques tandis que 95 % à 99 % estiment que les impacts de leur projet sont positifs ou très positifs. Un second sondage réalisé auprès de 562 jeunes ayant participé au programme Pêche en herbe en 2003 a révélé que 96 % des participants interrogés ont aimé leur journée d'initiation. L'objectif du programme étant de stimuler la relève dans ce secteur d'activité, on peut conclure que cette initiative lancée il y a huit ans conduit à de véritables retombées, puisque 58 % des jeunes qui pêchaient pour la première fois sont retournés à la pêche depuis leur activité Pêche en herbe. Je tiens à souligner que, depuis ses débuts, ce programme a permis d'initier à la pêche plus de 67 000 jeunes au Québec.

L'union fait la force

Bon nombre de promoteurs de projets doivent, non seulement agir sur le terrain, mais aussi organiser des activités de collecte de fonds pour financer une partie des coûts de leurs projets. Pour encourager ces initiatives qui engendrent des revenus importants pour la conservation de la faune, la Fondation a accentué son appui aux efforts des partenaires locaux en soutenant financièrement leurs activités et en y participant, en faisant des dons d'objets, en aidant à l'organisation, etc. De plus, elle a mis à leur disposition son statut d'organisme de charité, en créant et en gérant des fonds dédiés au bénéfice de partenaires. La Fondation entend épauler ses partenaires locaux dans leurs efforts et leurs activités de collecte de fonds afin de créer une véritable force de sollicitation dans le domaine de la faune et des habitats au Québec.

Des emplois pour les jeunes

En poursuivant son programme Emplois-nature-jeunesse, grâce à un octroi de 1,8 million de dollars du Fonds Jeunesse Québec, la Fondation de la faune a pu soutenir 137 organismes pour la création d'emplois à caractère faunique chez les jeunes de 30 ans et moins. Du même coup, elle a créé de nouveaux partenariats et a favorisé l'intégration de préoccupations fauniques dans les activités agricoles.

Collaboration aux orientations gouvernementales

La Fondation de la faune a participé activement aux efforts de réorganisation de l'État entrepris par le gouvernement du Québec. Ainsi, elle a concentré ses actions afin de hausser la part de financement provenant du secteur privé et d'accroître la participation des partenaires locaux à la réalisation de projets. De plus, en tenant compte des préoccupations gouvernementales relatives à la gestion intégrée des forêts, la Fondation a présenté diverses mesures favorisant une meilleure intégration des composantes fauniques dans la gestion des ressources forestières en forêt publique et privée.

Une équipe dévouée

Encore une fois en 2004-2005, les employés de la Fondation ont été appelés à relever maints défis. Je veux les remercier du dévouement dont ils ont fait preuve durant ce dernier exercice financier. Aux membres du conseil d'administration, j'exprime toute ma reconnaissance pour l'appui et le temps qu'ils ont consacrés afin de toujours faire progresser l'organisation. Grâce à tous ces efforts, la Fondation de la faune a pu atteindre, voire dépasser, ses objectifs, tout en devenant toujours plus efficace et apte à relever les défis futurs.

Le président-directeur général,

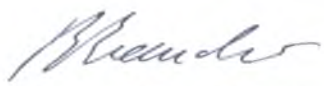

Bernard Beaudin

Occasionnellement, la Fondation met à contribution son savoir-faire en matière de protection des habitats fauniques en réalisant divers projets d'acquisition de milieux naturels à la demande de ministères à des fins de création ou de consolidation d'espaces protégés ou de gestion des ressources fauniques.

1.3.3 Collecte de fonds – diversification des sources de revenus

La contribution obligatoire des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs est la source de revenus qui compte pour la plus grande proportion parmi les diverses sources de revenus de la Fondation. C'est pour compléter ce financement et pour que les utilisateurs de la faune soient solidement appuyés par d'autres donateurs dans leurs efforts pour maintenir et améliorer les habitats fauniques que la Fondation a mis au point divers mécanismes de collecte de fonds et des partenariats d'affaires qui visent les individus, les PME et les grandes entreprises, les fondations privées, les ministères et les organismes publics. La création en 2003 du Fonds pour la biodiversité et les habitats, qui permet d'associer les entreprises et les organismes locaux à des projets de conservation et d'amélioration des habitats fauniques, est un exemple de ces partenariats d'affaires.

1.3.4 Collecte de fonds – soutien des partenaires

La Fondation réalise ses propres activités de collecte de fonds et ses partenariats d'affaires ; de plus, elle soutient ses partenaires de projets d'habitats dans leurs efforts de collecte de fonds. Ce soutien prend d'abord la forme d'un appui direct aux activités et aux événements de collecte de fonds – dons de bien ou d'objets, contribution financière, assistance technique, etc. La Fondation offre également aux organismes fauniques qui le désirent ses services administratifs et son statut d'organisme de charité en créant pour leur bénéfice des « fonds dédiés » qui permettent de recevoir des contributions et de les réserver à des projets d'habitats choisis conjointement.

1.4 Encadrement administratif

La Fondation dispose d'une grande flexibilité dans l'organisation de ses activités. Trois règlements encadrent l'ensemble de ses interventions : un Règlement de régie interne, qui précise les pouvoirs respectifs du conseil d'administration et du président-directeur général, et les modalités d'exercice de ces pouvoirs, notamment en ce qui concerne l'octroi de contrats ; un Règlement sur le plan d'effectifs, la nomination et la rémunération des employés de la Fondation, qui établit l'ensemble des modalités d'embauche ainsi que les conditions de travail et les régimes d'avantages sociaux applicables ; un Règlement concernant les demandes d'aide financière, qui fixe la forme et le contenu des demandes d'aide, les renseignements qu'elles doivent contenir, les modalités et les critères d'évaluation des demandes. Ce dernier est soumis à l'approbation du gouvernement.

1.4.1 Octroi d'aide financière

Deux éléments caractérisent le processus d'octroi d'aide financière de la Fondation : premièrement, l'existence de programmes d'aide qui facilitent la tâche aux promoteurs de projets – conditions d'admissibilité, barèmes de financement, etc. – et qui permettent à la Fondation de sélectionner les meilleurs projets et de traiter équitablement l'ensemble des demandes, notamment en les soumettant pour évaluation à des comités constitués de spécialistes extérieurs à la Fondation ; deuxièmement, la réception et l'analyse de toute demande relative aux habitats fauniques, qu'il s'agisse de répondre à une situation d'urgence ou plus simplement de concrétiser une bonne idée qui concerne les habitats fauniques, mais qui ne s'inscrit dans aucun programme.

1.4.2 Effectifs

Au 31 mars 2005, la Fondation compte, outre la fonction de président-directeur général, 15 postes réguliers à temps complet et un poste occasionnel.

Par ailleurs, à la suite d'une réorganisation interne visant à consacrer un maximum de ressources pour la création de nouveaux partenariats d'affaires et pour accroître les revenus de collecte de fonds, la Fondation peut compter depuis l'automne 2000 sur une direction des partenariats d'affaires et de collecte de fonds.

1.4.3 Protection des renseignements personnels

L'action réalisée en 2004-2005 dans le cadre du plan d'action gouvernemental pour la protection des renseignements personnels est l'évaluation du profil d'accès d'un second fichier du personnel, qui contient des renseignements nominatifs sur chaque membre du personnel de la Fondation. Cette évaluation a été réalisée selon les normes déterminées à l'article 62 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q. c. A-2.1). Une fiche d'évaluation de ce dossier a été élaborée et le niveau de conformité de ce fichier est total.

La priorité pour l'exercice 2005-2006 en matière de protection des renseignements personnels portera sur la conformité du profil d'accès aux renseignements nominatifs concernant le fichier des relevés R-27.

1.4.4 Code de déontologie

La Fondation a adopté en 2001 un code de déontologie applicable aux administrateurs, lequel est conforme aux directives gouvernementales en cette matière. Par ailleurs, la Fondation est membre de l'Association des professionnels en gestion philanthropique et applique le code de déontologie du Centre canadien de philanthropie.

3. Faits saillants 2004-2005

En bref, l'exercice 2004-2005 a été caractérisé par les éléments suivants :

- 6,26 millions de dollars consacrés aux projets fauniques et de création d'emplois ;
- 4,38 millions de dollars de revenus autonomes autres que les contributions obligatoires des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs ;
- 0,84 million de dollars de revenus de collecte de fonds, progression de 66 % depuis trois ans ;
- 581 projets soutenus financièrement :
  - 228 projets d'habitats ;
  - 137 projets de création d'emplois ;
  - 5 projets d'acquisition d'habitats ;
  - 211 projets relatifs à la pêche et à la relève.

Globalement, les activités de la Fondation, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005, ont été plus importantes que celles des années antérieures. Les dépenses régulières de l'exercice ont progressé de 23,2 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que les revenus augmentaient de 19,5 %. Cette hausse est attribuable essentiellement au dossier d'acquisition de milieux naturels pour la Ville de Québec.

Répartition des revenus 2004-2005
7 469,9 milliers de dollars

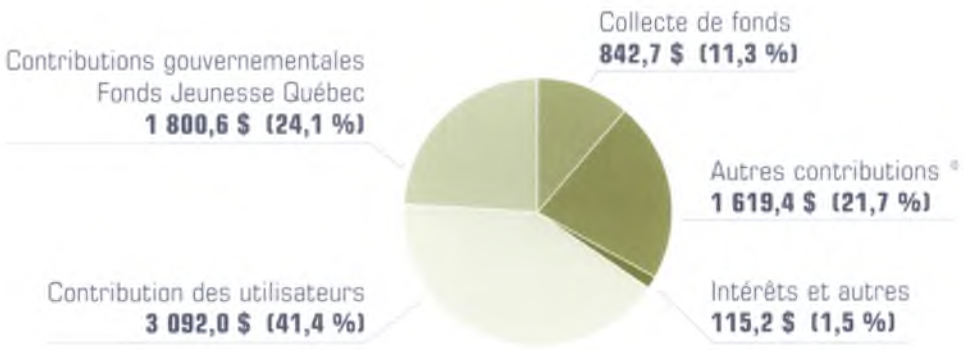

* Incluant des contributions de 1 198,4 milliers de dollars pour l'acquisition de milieux naturels pour la Ville de Québec.

4. Résultats de l'exercice 2004-2005

La Fondation a adopté une gestion axée sur les résultats. Les objectifs ont été établis selon des échéances diverses pour tenir compte du rythme variable de réalisation des actions nécessaires à leur atteinte. Pour l'exercice 2004-2005, le niveau d'atteinte des objectifs est évalué en fonction de la progression nécessaire pour réaliser l'objectif à l'échéance prévue. Les objectifs retenus concernent trois facettes :

- projets d'habitats fauniques ;
- soutien de la pêche et de la relève ;
- partenariat d'affaires – collecte de fonds.

4.1 Projets d'habitats fauniques

En ce qui a trait à l'aide financière et technique offerte aux partenaires pour la réalisation de projets fauniques, la Fondation s'est donné, pour l'exercice 2004-2005, quatre objectifs qui concernent l'ampleur des fonds consacrés aux interventions fauniques, l'accroissement des actions sur le terrain, les interventions en milieu forestier et celles en milieu agricole.

4.1.1 Fonds consacrés aux interventions fauniques

Le contexte

La Fondation a toujours accordé la priorité au soutien des interventions fauniques de ses partenaires en y consacrant le maximum des fonds disponibles. Le conseil d'administration de la Fondation s'est donné comme orientation de consacrer aux interventions fauniques, bon an mal an, un montant équivalent aux contributions reçues des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs. Or, à la suite de l'augmentation de ces contributions en 1998, les sommes consacrées aux interventions ne représentaient que 98,8 % des contributions des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs pour l'année 2000-2001.

Les résultats

Objectif	Résultat 2004-2005	Commentaires
Maintenir les sommes consacrées aux interventions fauniques à un niveau représentant 105,0 % des contributions reçues des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs pour la période 2004-2007.	Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005, les sommes réservées à des projets fauniques ont représenté 149,5 % des contributions reçues des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs.	L'excellent rendement de l'exercice est attribuable à la prise en charge de l'acquisition de milieux naturels à Québec. Sans cet élément particulier, le taux d'affectation des contributions des utilisateurs à des projets fauniques aurait été de 110,1 %.

Objectif atteint pour 2004-2005

Évolution des sommes consacrées aux interventions fauniques 2002-2005

(en milliers de dollars)

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	TOTAL
Contribution des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs	2 987,5	3 014,1	3 092,0	**9 093,6**
Sommes consacrées à des projets fauniques *	3 152,1	3 395,2	4 623,1	**11 170,4**
% des contributions investies dans les projets	105,5	112,6	149,5	**122,8**

* Comprend le coût des projets fauniques, la contribution nette de la Fondation aux projets de création d'emplois et l'excédent des produits sur les charges.

4.1.3 Interventions en milieu forestier

Le contexte

L'aménagement intégré et durable des forêts, la certification forestière et la révision du régime forestier sont parmi les principaux facteurs qui contribuent actuellement à une réorganisation des pratiques forestières et favorisent l'intégration forêt-faune.

La Fondation a adopté, en 1997, une stratégie d'intervention en milieu forestier qui vise à y accroître ses interventions et à atteindre un meilleur équilibre dans l'affectation des contributions des chasseurs et des trappeurs. Elle vise à mieux répondre aux besoins et à appuyer les efforts des acteurs du milieu forestier dans la réalisation de projets bénéfiques pour la faune.

Au cours de la période triennale 1998-2001, les investissements annuels moyens consacrés à la faune terrestre et aviaire en milieu forestier ont été de 304 200 $, soit 16,4 % des subventions totales versées pour des projets d'habitats.

Les résultats

Objectif	Résultat 2004-2005	Commentaires
La Fondation accroîtra les sommes consacrées à la faune terrestre et aviaire en milieu forestier afin qu'elles représentent en 2005-2006 au moins 30 % des investissements totaux dans des projets relatifs aux habitats.	La Fondation a versé 566 344 $ pour des projets pour la faune terrestre et aviaire en milieu forestier en 2004-2005, soit 30,1 % du total des subventions versées pour des projets relatifs aux habitats.	Les engagements pris par la Fondation au cours de l'exercice 2004-2005 pour soutenir de nouveaux projets en milieu forestier ont atteint 743 920 $, hausse de 28 % des fonds réservés pour le milieu forestier.

Objectif triennal atteint un an avant l'échéance

Évolution des investissements en milieu forestier 2002-2005
(en milliers de dollars)

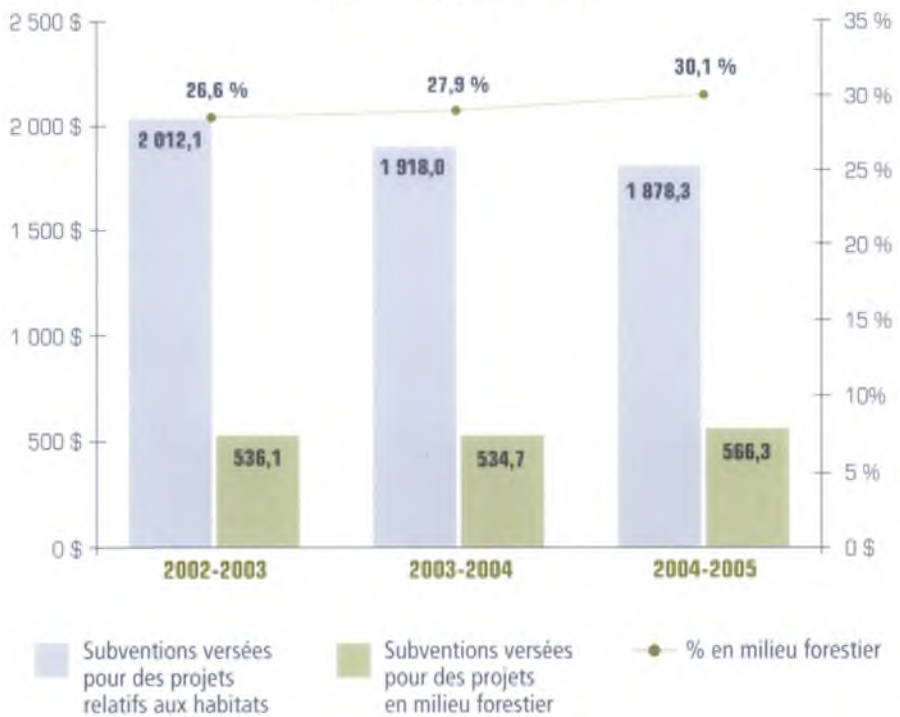

4.1.4 Milieu agricole

Le contexte

Les cours d'eau en milieu agricole ont subi les effets d'une agriculture de plus en plus intensive et ont perdu, dans bien des cas, leur potentiel faunique en raison de la pollution diffuse, de l'érosion, etc. Depuis quelques années, grâce aux programmes d'aide à l'emploi et à la faveur de l'intérêt croissant de certains producteurs agricoles pour les questions environnementales, la conservation des sols et la gestion intégrée des ressources, la Fondation a soutenu la réalisation de plusieurs projets aquatiques en milieu agricole. Certains d'entre eux, réalisés en collaboration avec les producteurs agricoles et leurs conseillers, ont démontré leur valeur didactique et sont devenus de véritables projets témoins. Au cours de la période 2001-2004, la Fondation a versé en moyenne annuellement 209 400 $ pour soutenir des projets aquatiques en milieu agricole.

Les résultats

Objectif	Résultat 2004-2005	Commentaires
La Fondation augmentera ses investissements pour soutenir des interventions de conservation et de mise en valeur des habitats aquatiques en milieu agricole pour y consacrer 250 000 $ en 2006-2007.	Au cours de l'exercice 2004-2005, la Fondation a versé 237 578 $ pour soutenir la réalisation de projets de conservation et de mise en valeur des habitats aquatiques en milieu agricole.	Vingt nouveaux projets relatifs aux habitats aquatiques en milieu agricole ont été acceptés au cours de l'année. L'aide réservée pour ces projets se chiffre à 290 400 $, indice d'accroissement pour l'année 2005-2006.

Objectif triennal en voie d'être atteint

En 2004-2005, la Fondation et l'Union des producteurs agricoles (UPA) ont élaboré un plan d'action pour mettre en valeur la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole. Ce plan, dévoilé en janvier 2005, permettra d'expérimenter des modèles durables d'aménagement agriculture-faune pour des petits et moyens cours d'eau à l'échelle d'un bassin versant à prédominance agricole. Le plan ralliera autour d'objectifs communs des intervenants-terrains – producteurs agricoles, clubs conseils en agroenvironnement et fédérations de l'UPA – et des partenaires gouvernementaux – Financière agricole, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. En date du 31 mars 2005, 30 projets totalisant des investissements estimés à 35,0 millions de dollars ont été soumis par des partenaires locaux.

UPA L'Union des producteurs agricoles

Les interventions acceptées en 2004-2005 sont très diversifiées. En voici trois exemples :

- la Fondation a soutenu en 2004-2005, dix projets de coordination agriculture-faune qui visaient à poursuivre les travaux amorcés en 2003 dans le cadre du programme Emplois-nature-jeunesse (102 300 $). Ces projets ont permis notamment de parachever des plans de conservation de la biodiversité et des rapports de caractérisation de cours d'eau, de sensibiliser des producteurs à la protection de la faune, de favoriser leur engagement par des ententes de conservation volontaire et de réaliser divers travaux d'aménagement en cours d'eau et sur les rives. Cinq fédérations régionales de l'UPA et cinq clubs conseils en agroenvironnement ont réalisé ces projets ;
- le Club Consersol Vert Cher, qui travaille dans le bassin versant de la rivière Richelieu en Montérégie, a proposé la restauration de 500 mètres de berges le long de la rivière Amyot, cours d'eau qui abrite plusieurs espèces d'eau chaude – grand brochet, chevalier blanc, etc. Le projet, réalisé en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et avec les producteurs agricoles, servira de site de démonstration pour sensibiliser les autres riverains de la rivière Amyot ;
- la Corporation de restauration de la rivière Jacques-Cartier dans la région de la Capitale-Nationale a réalisé des aménagements dans trois tributaires de la Jacques-Cartier qui coulent en territoire agricole. Les travaux de nettoyage, d'aménagement d'abris, de seuils et de contrôle de l'érosion permettront de créer ou d'améliorer des zones de repos et des sites de reproduction pour l'omble de fontaine. Les travaux ont été réalisés avec la collaboration du ministère des Transports.

En 2004-2005, 13 621 jeunes ont bénéficié d'une journée d'activité Pêche en herbe, soit 8 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent. Le coût moyen par participant déboursé par la Fondation est passé de 13,50 $ à 12,75 $ grâce au partenariat accru des organismes locaux et à la participation du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Évolution du nombre de participants et du coût par participant 1997-2004

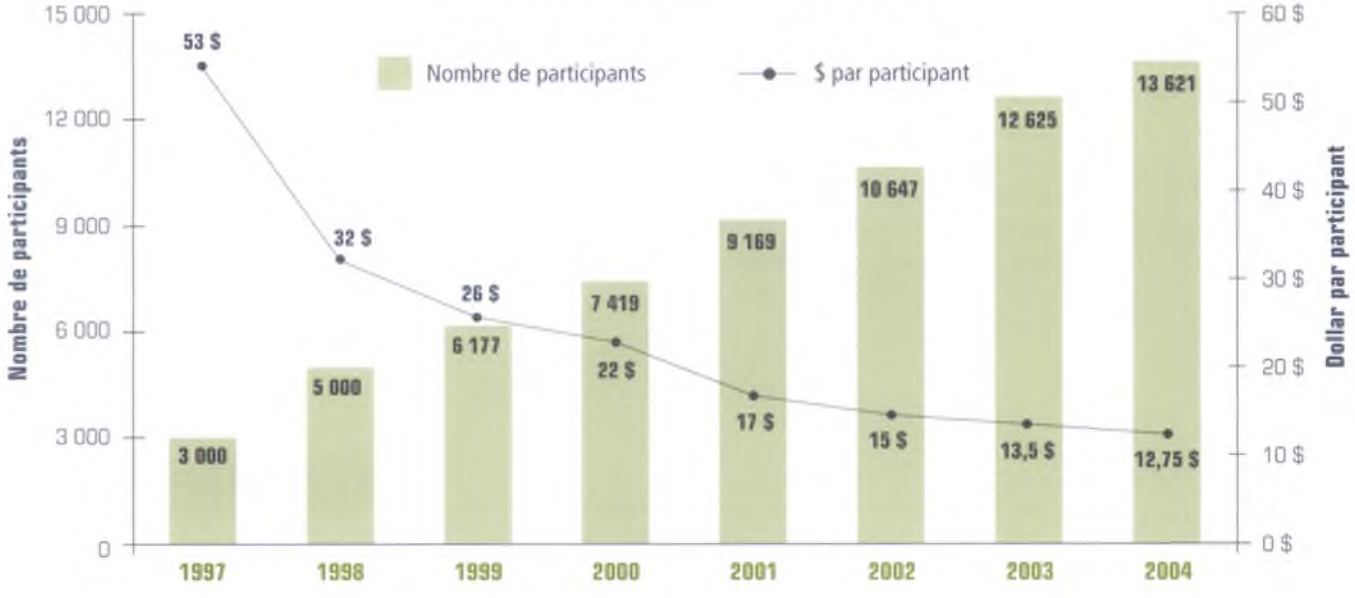

Cent vingt-sept projets soumis par des organismes locaux de toutes les régions du Québec ont été sélectionnés et soutenus pour la réalisation d'une activité Pêche en herbe. Plus de 11 700 jeunes ont ainsi été initiés à la pêche par des partenaires locaux.

Pour sa part, la Fondation, en collaboration avec la Fédération québécoise de la faune, la Fédération des pourvoiries du Québec, la Société des établissements de plein air du Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et Éco-Nature de Laval, a initié à la pêche 1 900 jeunes des régions de Montréal et de Québec. Depuis 1999, Canadian Tire est associé au programme. Outre une contribution de 30 000 $ versée à la Fondation à l'été 2004, les marchands Canadian Tire du Québec ont participé à l'expansion du programme en assurant la distribution des cannes à pêche identifiées par le logo du programme.

Évolution des revenus nets de la collecte de fonds 1999-2005
(en milliers de dollars)

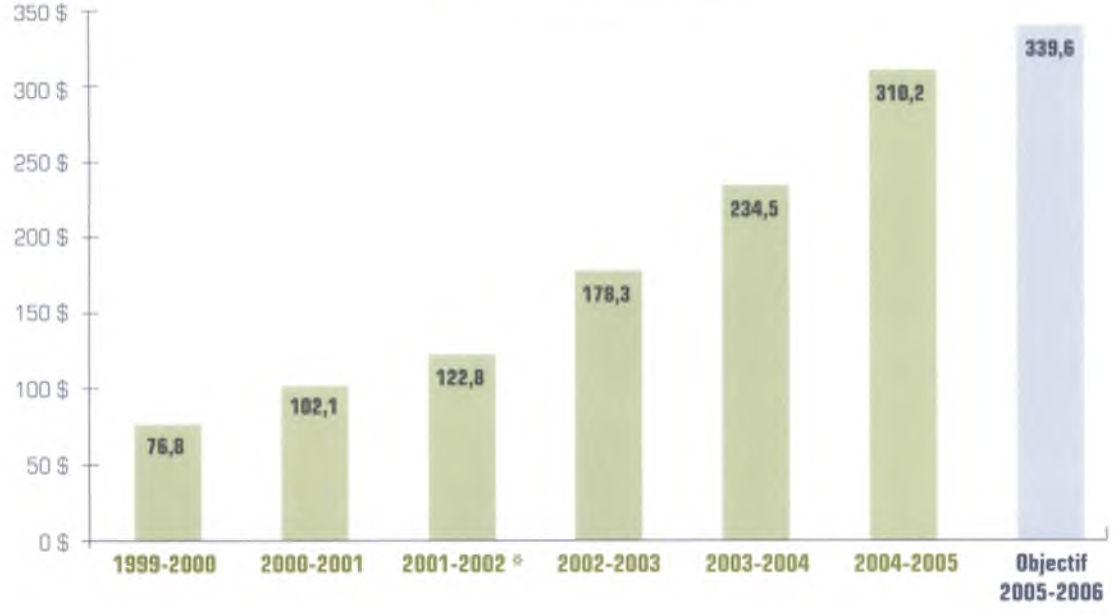

* En 2001-2002, un partenariat exceptionnel avec le Comité pour la protection du patrimoine de l'île des Sœurs avait permis d'engendrer des revenus nets de 421 600 $. Pour ne pas fausser la comparaison, les montants provenant de ce partenariat n'ont pas été inclus.

Par ses activités et ses programmes de collecte de fonds, la Fondation sollicite tous les groupes de la société, des particuliers aux gouvernements. Au cours de l'exercice 2004-2005, notamment grâce au Fonds pour les espèces nordiques et au Fonds pour la biodiversité et les habitats, les entreprises ont contribué pour près de 420 000 $, soit 50 % des revenus provenant des efforts de collecte de fonds. Depuis 2001, année de création du Fonds pour les espèces nordiques, les contributions des entreprises se sont accrues de 157 %.

Provenance des revenus de collecte de fonds 2004-2005
(en milliers de dollars)

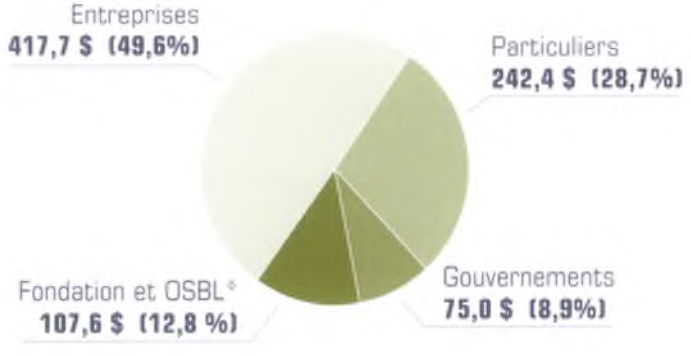

* Organisme sans but lucratif

4.4 Autres activités

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005, la Fondation est intervenue dans d'autres secteurs d'activité pour améliorer des habitats aquatiques, pour soutenir des projets de création d'emplois, pour favoriser le maintien de la biodiversité et pour accroître la sollicitation à des fins fauniques.

Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA)

Bien qu'il ne fasse pas l'objet d'objectifs de gestion, le programme d'Amélioration de la qualité des habitats aquatiques accapare la principale portion du budget que la Fondation consacre aux subventions à des projets fauniques. En 2004-2005, 48 nouveaux projets ont été acceptés, ce qui porte l'aide totale à 564 405 $. La valeur des travaux d'aménagement et de restauration des habitats aquatiques qui seront réalisés par les promoteurs de projets se chiffrent à 2,16 millions de dollars.

Les projets les plus représentatifs des actions réalisées dans les habitats aquatiques sont :

- la restauration des populations d'omble de fontaine, l'aménagement de frayères et la construction d'un obstacle infranchissable pour les espèces compétitrices au lac Cliff dans la zec Gros-Brochet. Le promoteur, l'Association sportive du Gros-Brochet inc., compte sur ce projet de restauration pour accroître le potentiel de pêche de ce secteur ;
- l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, dans une optique de gestion multiressource, procédera à l'aménagement du ruisseau Lauzier, un tributaire du lac Matapédia. Le projet comprend l'aménagement de seuils, de déflecteurs et d'abris, la création de frayères pour l'omble de fontaine et la stabilisation des rives du ruisseau ;
- l'aménagement d'une passe migratoire au barrage Dunn sur la rivière Châteauguay à Sainte-Martine dans le cadre d'un vaste plan de revitalisation de la rivière Châteauguay pris en charge par l'Association chasse et pêche Les Balbuzards. Le projet permettra à plusieurs espèces de poissons, dont le doré jaune, le grand brochet et la perchaude, d'accéder aux habitats en amont du barrage.

Emplois-nature-jeunesse

Grâce à la contribution financière de la Société de gestion du Fonds Jeunesse, gestionnaire du Fonds Jeunesse Québec, la Fondation a poursuivi son programme Emplois-nature et a versé, au cours de l'année 2004-2005, des subventions salariales de 1,8 million de dollars pour la réalisation de 137 projets.

Du 1er juillet 2003 au 31 mars 2005, 206 jeunes de moins de 30 ans ont bénéficié d'une période d'emploi subventionnée. Ce sont principalement des diplômés de niveau universitaire ou collégial, biologistes et techniciens, qui ont pu ainsi acquérir une expérience de travail d'une durée moyenne de 34 semaines, et ce, dans leur domaine de formation.

L'essentiel des 182 postes créés était lié à la faune ou aux habitats fauniques. Ils ont permis à des organismes du secteur faunique de consolider leurs activités ou de développer de nouveaux créneaux d'intervention, et à des organismes des secteurs forestier et agricole d'intégrer dans leurs activités des considérations fauniques essentielles au développement durable des ressources.

Répartition des postes du programme Emploi-nature-jeunesse selon le secteur d'activités des promoteurs 2003-2005

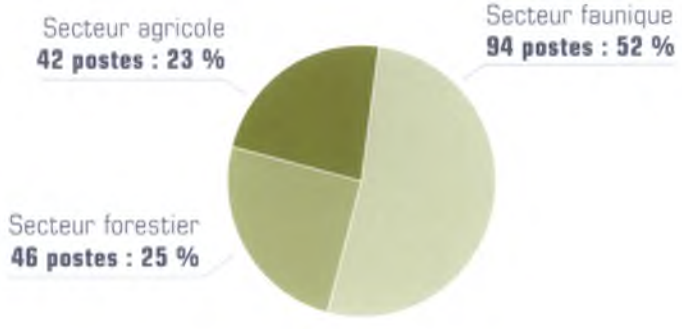

Synthèse des résultats 2004-2005

	Commentaires	Atteinte de la cible
2005, les sommes ésenté 149,5 % s chasseurs	L'excellent rendement de l'exercice est attribuable à la prise en charge de l'acquisition de milieux naturels à Québec. Sans cet élément particulier, le taux d'affectation des contributions des utilisateurs à des projets fauniques aurait été de 110,1 %.	Objectif atteint pour 2004-2005
illion de dollars ont été tion et de mise en es subventions versées	En 2004-2005, les subventions accordées pour de nouveaux projets de protection et de mise en valeur des habitats ont représenté 69,3 % du total (62,5 % en 2003-2004). Ces données excluent les projets associés à des dons dirigés pour lesquels la Fondation est tenue d'affecter les sommes reçues selon la volonté des donateurs.	Objectif non atteint pour 2004-2005
projets pour la faune 004-2005, soit 30,1 % projets relatifs	Les engagements pris par la Fondation au cours de l'exercice 2004-2005 pour soutenir de nouveaux projets en milieu forestier ont atteint 743 920 $, hausse de 28 % des fonds réservés pour le milieu forestier.	Objectif triennal atteint un an avant l'échéance
ation a versé rojets de conservation es en milieu agricole.	Vingt nouveaux projets relatifs aux habitats aquatiques en milieu agricole ont été acceptés au cours de l'année. L'aide réservée pour ces projets se chiffre à 290 400 $, indice d'accroissement pour l'année 2005-2006.	Objectif triennal en voie d'être atteint
unes ont été initiés en herbe, qui leur jusqu'à l'âge	Près de 1 300 jeunes ont été initiés dans les régions de Montréal et de Laval. De plus, plusieurs jeunes de la région métropolitaine ont été initiés dans le cadre d'activités tenues en région.	Objectif triennal en voie d'être atteint
ur l'exercice terminé le ion de 74,0 % par rap- ée a été de 1,58 $ de	Depuis la réorganisation des effectifs effectuée en 2000 dans le but d'accroître le financement privé et les partenariats d'affaires, les revenus nets de collecte de fonds ont quadruplé.	Objectif triennal dépassé un an avant l'échéance

5. Perspectives 2005-2006

Pour le prochain exercice, la Fondation maintiendra ses orientations stratégiques et ses priorités d'intervention en matière de partenariat et d'habitats fauniques. Elle poursuivra ses actions en milieux forestier et intensifiera ses investissements en milieu agricole dans un contexte de préservation de la biodiversité, de développement durable des ressources et de participation des propriétaires. Elle consolidera ses interventions sur les habitats des espèces fauniques, prélevées ou non. Enfin, elle maintiendra ses efforts afin de recruter de nouveaux adeptes des activités de pêche et d'atténuer la désaffection des Québécoises et des Québécois pour cette activité récréative.

Soucieuse d'améliorer sans cesse son action et ses résultats, la Fondation s'est fixé des objectifs à atteindre pour 2005-2006. Les principaux thèmes retenus sont une continuité de ceux de l'exercice précédent, à savoir :

- réinvestir un maximum de fonds dans les interventions fauniques ;
- accroître la part des subventions pour des projets de protection et de mise en valeur des habitats ;
- soutenir les efforts d'aménagement intégré des ressources en milieu forestier ;
- mettre en application sa stratégie d'intervention dans les cours d'eau en milieu agricole ;
- initier un plus grand nombre de jeunes à la pêche.

En matière de collecte de fonds, la Fondation accentuera ses efforts en vue d'accroître tant les revenus recueillis que le rendement obtenu sur ses investissements dans ce domaine. Les principaux axes de travail seront les suivants :

- poursuivre le développement du Fonds pour la biodiversité et les habitats et du Fonds pour les espèces nordiques ;
- solliciter des entreprises du secteur agroalimentaire pour la mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole ;
- développer un ou deux partenariats basés sur la notion de marketing de bienfaisance (utilisation d'une image de marque pour mousser la vente d'un produit). Ce type d'entente permettrait à la Fondation d'exploiter un nouveau créneau de revenus et contribuerait à accroître sa notoriété ;
- resserrer les liens avec les particuliers qui soutiennent la Fondation ;
- concevoir et mettre en œuvre de nouveaux mécanismes de collecte de fonds pouvant être profitables aux partenaires fauniques.

REGIONAL POWER INC.
RUSSEL MÉTALS INC.
RUTVANOWSKA, JOVAHANNA
SAINT-AUBIN, ROGER
SAMSON, BÉLAIR, DELOITTE & TOUCHE
SCOTIA MCLŒD
SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES
SHEIKH, AAMIR
SIAMOIS GRAPHISME
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ)
SOCIÉTÉ MINIÈRE RAGLAN
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE PROTECTION DES OISEAUX
STRUCTURES FORTAU
STRUCTURES MÉTROPOLITAINES
TRACTO INC.
TRANSCONTINENTAL INC.
ULTRAMAR
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
VERSTER, GUY
9062-9726 QC INC.

De 500 $ à 999 $

ARCHAMBAULT, SERGE
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE PLESSISVILLE
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES GROUPES D'ORNITHOLOGUES
AUBERGE SAINT-ANTOINE
AUTOMOBILES PERRON (CHICOUTIMI) INC.
AVENTURES NORPAQ INC.
BANQUE NATIONALE
BANQUE ROYALE
BELL, MICHEL
BIRON, BASTIEN
BOLDUC, PAULETTE
BOUCHARD, GILLES
BOUTHILLIERS, NATHALIE
BRIÈRE, PIERRETTE
CAISSE POPULAIRE DES CHUTES MONTMORENCY
CAMP PUUNIK LTÉE « SAFARI NORDIK »
CENTRE DU CAMION SAINT-PAUL FORD INC.
CHAUVIN, CATHERINE
CHIASSON & THOMAS INC.
CHIC PONTIAC-BUICK LTÉE
CLERMONT, PIERRE
COMMUNICATIONS SCIENCE-IMPACT
COMPAGNIE DE GESTION HEUD LTÉE
CONSEIL DU TRÉSOR
CORPORATION RÉGIONALE D'INVESTISSEMENT AMISK INC.
CÔTÉ, YVON
D'ANJOU, PIERRE
DAGENAIS, RICHARD
DE LA SABLONNIÈRE, ÉRIC
DEMERS, MARTIN
DOUVILLE, DENIS
DUPUIS, PIERRE
ELKEM MÉTAL CANADA INC.
ÉMOND, JEAN-MARC
ENTREPRISES ANNANACK INC. (LES)
EXCAVATIONS ROGER PICHÉ (LES)
FONTAINE, DENIS
FOREST, SYLVAIN
FORTIN, RICHARD
FOURNIER, JUDITH
GAUTHIER BÉDARD
GAUTHIER, DANIEL
GDG ENVIRONNEMENT LTÉE
GESTION IMMOBILIÈRE PAQUET
GILBERT, RENAUD D.
GILLESPIE, CHRIS
GRENIER, BERNARD
GROUPE CONSEIL ARTCAD 1990
HAMILTON GARREL, SUE
HÉBERT, DANIEL
HOGUE, ALAIN
HOUGHTON, JOHN E.
ISOCO CONSTRUCTION INC.
LABELLE, LUC
LACHANCE, RAYMOND
LACHANCE, ROLLAND
LEPAGE, JEAN-CLAUDE
LÉPINE, GUY
LITHO-CHIC
MERCILLE, BENOÎT
MONAHAN, PIERRE
MONETTE, ESTELLE
NANTAIS, PIERRE
NOLICAM
OUELLET, MARLÈNE
PAPINEAU, GHISLAIN
PICARD, PIERRE
PIRELLI, CARLO
PLANAS, DOLORÈS
PLURI-CAPITAL (PCI) INC.
POMPES SANITAIRES GODIN & FILS (1982) INC.
POURVOIRIE CLAUPARO INC.
POURVOIRIE DU CLUB BATARAM INC.
POURVOIRIE DU LAC MOREAU
POURVOIRIE LAC DÉGELIS INC.
QUIRION VAN GENT, MONIQUE
RAJOTTE, GUY
RAOUL BLACKBURN (1971) LTÉE
REGIONAL POWER INC.
RICARD, PAULINE
SACERF DES PASSES INC.
SAINT-JACQUES, MARIE
SERVICE DE PNEUS POTVIN LTÉE
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX AES INC.
SIMARD, PASCAL
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LA SEIGNEURIE
SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL
SUN LIFE DU CANADA
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE
TOMMY CAIN & SONS OUTFITTERS LTD
TRANSPORT ALFRED BOIVIN INC.
TREMBLAY, ANDRÉ
TRUDELLE, MARC
TURNER, J. KAY
TUVICO

LÉGENDE
Terrain : Donateur d'un terrain
† : Legs ou dons in memoriam

Merci à tous ceux qui nous soutiennent à leur façon !

En plus des donateurs et partenaires énumérés ci-dessus, la Fondation de la faune du Québec peut compter annuellement sur un bassin important de souscripteurs qui lui permet de soutenir financièrement des projets de conservation et de mise en valeur des habitats de la faune ; ces souscripteurs comprenaient notamment en 2004-2005 :

- les quelque 1 300 000 acquéreurs de permis de chasse, de pêche et de piégeage du Québec, dont une partie du coût d'achat du permis est versée à la Fondation ;
- les 4 400 détenteurs de la carte Nature VISA Desjardins, qui deviennent membres de la Fondation et lui versent une cotisation annuelle ;
- les membres et les participant(e)s aux activités-bénéfice annuelles de la Fondation ;
- les acheteurs du timbre de collection que la Fondation produit annuellement à partir d'œuvres sélectionnées de peintres animaliers québécois. Depuis 1988, des milliers de collectionneurs de timbres du Québec et d'ailleurs ont ainsi contribué au fil des ans à la conservation des habitats fauniques du Québec. La Galerie, faunique, philatélique, numismatique Rousseau, à Montréal, et la Société canadienne des postes sont nos partenaires pour la vente et la promotion de ce produit original et de grande qualité.

Les artistes suivants se sont associés au programme du timbre de la Fondation depuis 1988 :

CARON, GHISLAIN
D'ANGELO, CLAUDIO
DAUMAS, JEAN-CHARLES
GAGNÉ, DANIEL
GÉRARD, ROBERT
GIRARD, PIERRE
GRENIER, DANIEL
GRONDIN, JEAN-LUC
LABELLE, DANIEL
LAMARCHE, MICHEL
LEDUC, PIERRE
PÉPIN, PATRICIA
RIOPELLE, JEAN-PAUL
ROY, CLODIN
TREMBLAY, CLAIRE
WOLPUT, PATRICE

Activités-bénéfice

Activité de Montréal, le 25 mai 2004

Sous la présidence d'honneur
de M. Rémi Marcoux, président du conseil et
chef de la direction, Transcontinental inc.

Les partenaires majeurs

TRANSCONTINENTAL INC.,
PARTENAIRE MAJEUR
ABITIBI-CONSOLIDATED INC.
AGENCE MICHEL GRAVEL
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE
DU BAS-SAGUENAY
ASSOCIATION DE LA RIVIÈRE
SAINTE-MARGUERITE
ASSOCIATION DE PROTECTION
DE LA RIVIÈRE MOISIE (APRM)
ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS
ASSOCIATION TOURISTIQUE DU NUNAVIK
AVENTURE INUKSHUK
BIODÔME DE MONTRÉAL
BOUTIQUE SALMO NATURE
BOWATER PRODUITS FORESTIERS DU CANADA
BRASSERIE LABATT
CANARDS ILLIMITÉS
ÉDITIONS MICHEL QUINTIN
FÉDÉRATION DU SAUMON ATLANTIQUE (FSA)
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA FAUNE (FQF)
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
POUR LE SAUMON ATLANTIQUE (FQSA)
FIRST AIR
GALERIE FAUNIQUE PHILATÉLIQUE
NUMISMATIQUE ROUSSEAU
GESTI-FAUNE
(LES POURVOIRIES CORPORATIVES)
GID DESIGN
GROUPE RESTOS-PLAISIRS
HABITAT FAUNIQUE CANADA
HORTIPAT
KRUGER INC.
L'AVENTURIER DU GOUIN
LAFLEUR, CLAUDETTE
LEPAGE, GASTON
MAISON SIMONS (LA)
MATTE, MARIE-ANDRÉE
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE LA FAUNE
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS
MOUCHES NEPTUNE
NUTRITE
PHS DISTRIBUTIONS INC.
POULIOT MERCURE
POURVOIRIE CERF-SAU D'ANTICOSTI
QUÉBEC SCIENCE
RESTAURANT-TAVERNE MAGNAN
SAUM-MOM, BOUTIQUE ALIMENTAIRE
SEIGNEURIE DU TRITON
SIAMOIS GRAPHISME
SOCIÉTÉ CASCAPÉDIA
SOCIÉTÉ DE GESTION DES RIVIÈRES
DU GRAND GASPÉ
SOCIÉTÉ DE RESTAURATION ET DE GESTION
DE LA NOUVELLE
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR
DU QUÉBEC (SÉPAQ)
TILLEY ENDURABLES
TOURISME QUÉBEC

Le comité de vente

BARTHE, MARCEL
BOUCHARD, ANDRÉ J.
BOUDREAULT, ANDRÉ
CÔTÉ, PIERRE
DUCHESNE, ANDRÉ, ING. F.
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
POUR LE SAUMON ATLANTIQUE (FQSA)
FORAND, MARYSE
GAGNON, JACQUES R.
GAUTHIER, ALAIN
GAUTHIER, JACQUES
GAUTHIER, JOHANNE, ING. F.
GUILBERT, ALAIN
LAMONTAGNE, MICHEL
LECLERC, DENIS
MONAHAN, PIERRE
RIENDEAU, JEAN-CLAUDE
TARDIF, DANIEL
THÉRIAULT, FRANCE

Activité de Québec, le 29 mars 2004

Sous la présidence d'honneur
de M. Laurent Pellerin, président général
de l'Union des producteurs agricoles

Les partenaires majeurs

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE
DOMTAR
FINANCIÈRE AGRICOLE (LA)
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE LA FAUNE
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Les partenaires

CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE
DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'ŒUFS
DE CONSOMMATION DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT
DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE VOLAILLE
DU QUÉBEC
GÉNIVAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES
ET DE L'ALIMENTATION
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION

Les commanditaires

AGENCES DIANE ROY INC. (LES)
ALCAN MÉTAL PRIMAIRE QUÉBEC
ASSOCIATION DES PÊCHEURS SPORTIFS
DE SAUMONS DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI
AUBERGE SAINT-ANTOINE
BELL, MICHEL
BIODÔME DE MONTRÉAL
BOUTIQUE BORÉAL DESIGN
CAFÉ SIROCCO
CANARDS ILLIMITÉS
CENTRE COMMERCIAL PLACE SAINTE-FOY
CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE
ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC
COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE
COUTURE, ISABELLE
CROISIÈRES AML
DE BLANCHET PÂTISSERIE ÉPICERIE
DÉLICES DE PICARDIE (AUX)
DOMPTEURS DE SOURIS (LES)
EDDY LAURENT CHOCOLATIER BELGE
ÉDITIONS MICHEL QUINTIN
FACULTÉ DE FORESTERIE ET GÉOMATIQUE
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
FÉDÉRATION DU SAUMON ATLANTIQUE (FSA)
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA FAUNE (FQF)
FLEUR CONCEPT
GALERIE 67
GESTI-FAUNE
(LES POURVOIRIES CORPORATIVES)
GRIZZLY
HÔTEL LE PRIORI
IMPORTATIONS MARTIN CARON
KANUK
LE SOLEIL
MAGASIN LATULIPPE
MAISON SIMONS (LA)
MATTE, MARIE-ANDRÉE
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS
MOUCHES NEPTUNE
MUSÉE DE LA CIVILISATION DE QUÉBEC
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS
DU QUÉBEC
NUTRITE
POURVOIRIE LE CHASSEUR
QUELQUES ARPENTS DE RÊVES
RESTAURANT LE SAINT-AMOUR
RESTAURANT LOUIS-HÉBERT
RESTAURANT-TAVERNE MAGNAN
RESTAURANT TOAST
SÉLECTIONS FRANÇOIS FRÉCHETTE (LES)
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE L'ISLE-AUX-GRUES
SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE MATANE
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR
DU QUÉBEC (SÉPAQ)
TECSULT INC.
TERRE DE CHEZ-NOUS (LA)

Le comité de vente

BARTHE, MARCEL
BOUDREAULT, ANDRÉ
BRISSET DES NOS, JEAN
CÔTÉ, PIERRE
CÔTÉ, YVON
D'AMOURS, GRATIEN
DUCHESNE, ANDRÉ, ING. F.
GAUTHIER, JOHANNE, ING. F.
GAUVIN, JACQUES
MAILHOT, JEAN-PIERRE
MOREAU, PIERRE
PARENT, DANIEL
ROBITAILLE, PIERRE
SÉGAL, ALEXIS
THÉRIAULT, FRANCE

SOCIÉTÉ DE GESTION DES RIVIÈRES DU GRAND GASPÉ INC. (ZECS DE LA RIVIÈRE-YORK ET DE LA RIVIÈRE-DARTMOUTH)
SOCIÉTÉ SYLVICOLE ARTHABASKA-DRUMMOND
SOCIÉTÉ SYLVICOLE DE LA HAUTE-GATINEAU
SOCIÉTÉ SYLVICOLE DE L'OUTAOUAIS
SOCIÉTÉ SYLVICOLE DES LAURENTIDES
SYLVA CROISSANCE INC.
SYLVEST INC.
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA BEAUCE
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN
UNION QUÉBÉCOISE DE RÉHABILITATION DES OISEAUX DE PROIE
UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
UNIVERSITÉ LAVAL
UNIVERSITÉ MCGILL
UNIVERSITÉ MCGILL – CAMPUS MCDONALD
VALIQUETTE, PIERRE, INGÉNIEUR FORESTIER
VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
VISION FORÊT

Les promoteurs de projets Emploi-nature-jeunesse 2004-2005

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DU BAS-SAINT-LAURENT
AMÉNAGEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE WOLFE INC.
AMIS DU MARAIS DE LA RIVIÈRE-AUX-CERISES (LAMRAC)
ANIMAFAUNE— LE MOULIN DES DÉCOUVERTES
APPALACHIAN CORRIDOR APPALACHIEN
ASSOCIATION FORESTIÈRE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NAIRNE
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SAINT-CHARLES ET DES MARAIS DU NORD (APEL)
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU MONT ROUGEMONT
ATTENTION FRAGÎLES
BASSIN VERSANT SAINT-MAURICE
CENTRE DE LA MONTAGNE INC.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DE BAIE-DU-FEBVRE
CENTRE EXPLORAMA MER, MONTS ET MERVEILLES DE LA GASPÉSIE
CENTRE RÉCRÉATIF FORESTIER (AFAT)
CLUB AGRI-DURABLE
CLUB AGRINOVE INC.
CLUB AGROACTON
CLUB AGROENVIRONNEMENTAL AGRI-AVENIR
CLUB AGROENVIRONNEMENTAL D'ARGENTEUIL
CLUB AGROENVIRONNEMENTAL DE LA GASPÉSIE
CLUB AGROENVIRONNEMENTAL DE L'ESTRIE
CLUB AGROENVIRONNEMENTAL DES ETCHEMINS
CLUB AGROENVIRONNEMENTAL LA VALLIÈRE
CLUB AGRO-MOISSON LAC SAINT-LOUIS
CLUB CONSEIL PROFIT-EAU-SOL
CLUB CONSERSOL VERT CHER
CLUB DE GESTION DES SOLS DU TÉMISCOUATA
CLUB DURASOL DRUMMOND INC.
CLUB KRT ENVIR-O-SOL
CLUB OPTISOL DE MONTMAGNY
CLUB-CONSEIL GESTRIE-SOL
CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT
COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE FOUQUETTE
COMITÉ DE BASSIN VERSANT RIVAGE DE LA RIVIÈRE DU MOULIN
COMITÉ DE GESTION DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS
COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI
COMITÉ DE RESTAURATION DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN
COMITÉ DE VALORISATION DE LA RIVIÈRE BEAUPORT
COMITÉ DES CITOYENS DE POINTE-FORTUNE INC. (LE)
COMITÉ ZIP CÔTE-NORD DU GOLFE
COMITÉ ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE
COMITÉ ZIP SAGUENAY
CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE AUX ANGLAIS
CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE DES ESCOUMINS
CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE MONTMORENCY
CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI
CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT CHAUDIÈRE-APPALACHES
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CAPITALE-NATIONALE
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LANAUDIÈRE
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'OUTAOUAIS
CONSERVATION DE LA NATURE – RÉGION DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE AGRICOLE DES BEAUX-CHAMPS
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROTECTION DE LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE
CORPORATION DE GESTION CHARMES
CORPORATION DE GESTION DES RIVIÈRES DES BOIS-FRANCS
CORPORATION DE L'ACTIVITÉ PÊCHE AU LAC SAINT-JEAN
CORPORATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION
CORPORATION DE RESTAURATION DE LA JACQUES-CARTIER INC.
CORPORATION DU BASSIN VERSANT DU RUISSEAU SAINT-ESPRIT
CORPORATION DU MARAIS KERGUS
CORPORATION POUR LA PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RIVIÈRE NICOLET
CORPORATION POUR LA RESTAURATION DE LA PÊCHE À L'ÎLE D'ORLÉANS
DURA-CLUB INC.
ÉCO-NATURE DE LAVAL
ENTREPRISES AGRICOLES ET FORESTIÈRES DE LA PÉNINSULE INC. (LES)
ENTREPRISES AGRICOLES ET FORESTIÈRES DE PERCÉ INC. (LES)
EXPLOS-NATURE
FÉDÉRATION UPA BAS-SAINT-LAURENT
FÉDÉRATION UPA CENTRE-DU-QUÉBEC
FÉDÉRATION UPA CÔTE-DU-SUD
FÉDÉRATION UPA ESTRIE
FÉDÉRATION UPA LANAUDIÈRE
FÉDÉRATION UPA LÉVIS-BELLECHASSE
FÉDÉRATION UPA MAURICIE
FÉDÉRATION UPA RIVE-NORD
FÉDÉRATION UPA SAINT-HYACINTHE
FERTI-CONSEIL RIVE SUD ET CLUB FERTILISATION CHUTES-CHAUDIÈRE
FORESTERIE SAINT-DONAT INC.
FORÊT HABITÉE DU MONT GOSFORD
GROUPE CONSEIL AGRICOLE PIÉKOUAGAN
GROUPE CONSEILS AGRICOLES DU TÉMISCAMINGUE
GROUPE DESFOR
GROUPE PLANI-RESSOURCES INC.
GROUPE POUSSE-VERT
GROUPEMENT AGRO-FORESTIER DE LA RISTIGOUCHE INC.
GROUPEMENT AGROFORESTIER DE LOTBINIÈRE-MÉGANTIC INC.
GROUPEMENT FORESTIER BAIE-DES-CHALEURS
GROUPEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE SAINT-FRANÇOIS INC.
GROUPEMENT FORESTIER DE BELLECHASSE-LÉVIS INC.
GROUPEMENT FORESTIER DE KAMOURASKA INC.
GROUPEMENT FORESTIER DE L'EST DU LAC TÉMISCOUATA INC.
GROUPEMENT FORESTIER ET AGRICOLE BEAUCE-SUD INC.
HÉRITAGE SAINT-BERNARD INC.
NATURE-ACTION QUÉBEC
P.A.R.C. BAS-SAINT-LAURENT
PARC DE LA RIVIÈRE MITIS
PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES
PROFORMEN INC.
RAPPEL
REGROUPEMENT DES ORGANISATIONS DE BASSIN VERSANT DU QUÉBEC
REGROUPEMENT DES SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DU QUÉBEC
RÉSEAU D'OR
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE LAVALLIÈRE
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE MADAWASKA ET DU LAC TÉMISCOUATA
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU BASSIN DE LA BATISCAN (SAMBBA)
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA NEIGETTE INC.
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE DE ROUSSEAU
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-JOSEPH DE MASKINONGÉ (SCOBAJM)
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU CORRIDOR NATUREL DE LA RIVIÈRE AU SAUMON
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIÈRE CHÂTEAUGUAY (SCABRIC)
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE RAGUENEAU
SOCIÉTÉ DE GESTION DU PARC RÉGIONAL MASSIF DU SUD
SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE DU CANADA
SOCIÉTÉ SYLVICOLE DE LA HAUTE-GATINEAU

INTRÉPIDES DES DEUX-MONTAGNES INC. (LES)
JOURNÉE RELÈVE– 50E TRAVERSÉE
DU LAC SAINT-JEAN
LOISIRS DE SAINTE-EDWIDGE
MAISON DES JEUNES
DE CAUSAPSCAL (LA)
MEMBRES SPORTIFS
DE GATINEAU (LES)
MUNICIPALITÉ DE GRAND-REMOUS
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE
MUNICIPALITÉ DE MESSINES
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
MUNICIPALITÉ DE SHAWVILLE
MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN
ORDRE DES CHEVALIERS DE SAINT-HUBERT
PARC DE LA GORGE DE COATICOOK
PATRO DE FORT-COULONGE-MANSFIELD
PÊCHE EN VILLE (1994) INC.
PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS
DU LAC SAINT-LOUIS
RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
REGROUPEMENT DES CHASSEURS ET
PÊCHEURS DE LA MRC DE L'AMIANTE
RÉSERVE FAUNIQUE DE RIMOUSKI
RUES PRINCIPALES SAINT-ROMUALD INC.
SAUMON DE LA RIVIÈRE MALBAIE INC. (LE)
SCOUTS SAINTS-MARTYRS – VICTORIAVILLE
SERVICE DE GUIDE DE PÊCHE YVES LAROCHE
SMURFIT-STONE CONTAINER
WELLNESS COMMITTEE
SOCIÉTÉ BEAUCERONNE
DE GESTION FAUNIQUE INC. (ZEC JARO)
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA
RIVIÈRE-AUX-SABLES JONQUIÈRE INC.
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT
POUR LA RÉCRÉATION DE PLEIN AIR
SOCIÉTÉ D'ANIMATION
DE LA PROMENADE BELLERIVE
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SCOTSTOWN
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS
DU QUÉBEC
SUPER FÊTE DU CANADA (LA) –
FESTIVAL COUNTRY SAINTE-PHILOMÈNE
TERRITOIRE MAR-RIN INC.
TOURNOI DE PÊCHE SPORTIVE ET FAMILIALE
DE DRUMMONDVILLE INC.
VILLE DE MANIWAKI
VILLE DE MONTMAGNY, SERVICE DES LOISIRS
VILLE DE MONTRÉAL –
ARRONDISSEMENT LASALLE
VILLE DE QUÉBEC –
ARRONDISSEMENT LAURENTIEN
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
VILLE DE ROUYN-NORANDA
VILLE DE SAINT-GEORGES,
SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE
VILLE LA TUQUE
VISION SAINT-MAURICE
ZEC DUMOINE

La fondation de la faune du Québec est jumelée à l'association de préfiguration pour la création de la fondation saumon, dont le siège social est situé en Haute-Loire, France.

Les autres partenaires

Plusieurs organismes apportent une aide très importante à la Fondation dans ses projets de protection d'habitats fauniques en acceptant d'aménager, de gérer et de surveiller les sites qu'elle a acquis ou en acceptant d'en devenir propriétaires :

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE
DU BAS-SAGUENAY
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SAINT-CHARLES INC.
CANARDS ILLIMITÉS CANADA
CENTRE D'INTERPRÉTATION DES BATTURES
ET DE RÉHABILITATION DES OISEAUX
DE SAINT-FULGENCE INC.
CORPORATION DE GESTION DU PETIT MARAIS
DE SAINT-GÉDÉON INC.
CORPORATION HÉRITAGE SAINT-BERNARD INC.
REGROUPEMENT DES SAUVAGINIERS
DU LAC SAINT-PIERRE
SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION
DE LA NATURE – DIVISION DU QUÉBEC INC.
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT
DE BAIE LAVALLIÈRE INC.
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT, DE RÉCRÉATION
ET DE CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SAINT-PIERRE INC.
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE SAINT-
BARTHÉLEMY ET SAINT-JOSEPH-DE-
MASKINONGÉ INC.
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION,
D'INTERPRÉTATION ET DE RECHERCHE
DE BERTHIER ET SES ÎLES INC.
SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA FAUNE
DE KAMOURASKA INC.
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE
DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT INC.
SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE
DU CANADA INC.
VILLE DE BEAUHARNOIS
VILLE DE BEAUPRÉ
VILLE DE BOUCHERVILLE
VILLE DE CHÂTEAUGUAY
VILLE DE QUÉBEC

Les agences régionales suivantes participent au programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de virginie (PAAR) et au cadre de soutien financier pour la confection de plans d'aménagement forêt-faune (PAFF) en assurant le suivi auprès des conseillers forestiers et en versant une contribution financière par l'entremise de leur programme d'aide à la forêt privée :

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE
AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR
DE LA FORÊT PRIVÉE DE L'ABITIBI
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR
DE LA FORÊT PRIVÉE DE L'ESTRIE
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR
DE LA FORÊT PRIVÉE DES APPALACHES
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES
FORÊTS PRIVÉES DE LA GASPÉSIE–LES-ÎLES
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES DES LAURENTIDES
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES
FORÊTS PRIVÉES DU BAS-SAINT-LAURENT
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES MAURICIENNES
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES OUTAOUAISES

Les ordres et regroupements professionnels suivants se sont associés à la Fondation afin de reconnaître et d'encourager la relève en matière de protection des habitats. Ainsi, depuis 2002, trois bourses d'étude d'une valeur respective de 10 000 $ sont remises annuellement aux meilleurs étudiants québécois de leur discipline :

ASSOCIATION DES BIOLOGISTES DU QUÉBEC
ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS
DU QUÉBEC

Résultats et évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mars 2005

	Fonds de fonctionnemment		Fonds des immobilisations		Total	
	2005	2004 (redressé)	2005	2004 (redressé)	2005	2004 (redressé)
PRODUITS						
Contributions perçues sur les permis de pêche, de chasse et de piégeage	3 092 008 $	3 014 059 $	- $	- $	3 092 008 $	3 014 059 $
Contributions gouvernementales aux programmes d'emplois	1 800 534	1 820 108	-	-	1 800 534	1 820 108
Collectes de fonds (note 4)	842 724	758 611	-	-	842 724	758 611
Autres contributions (note 4)	274 022	341 116	1 345 400	208 655	1 619 422	549 771
Intérêts	100 932	100 897	14 237	6 814	115 169	107 711
	6 110 220	6 034 791	1 359 637	215 469	7 469 857	6 250 260
CHARGES (note 5)						
Coût des projets fauniques	3 065 232	3 000 353	1 379 639	66 394	4 444 871	3 066 747
Coût des projets de création d'emplois	1 811 893	1 827 758	-	-	1 811 893	1 827 758
Frais de collectes de fonds	532 538	524 116	-	-	532 538	524 116
Frais d'administration	514 095	510 844	-	-	514 095	510 844
	5 923 758	5 863 071	1 379 639	66 394	7 303 397	5 929 465
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	186 462	171 720	(20 002)	149 075	166 460	320 795
SOLDES DE FONDS AU DÉBUT						
Soldes déjà établis	1 370 233	1 265 529	2 644 699	2 465 601	4 014 932	3 731 130
Redressement (note 3)						
Corrections des avantages sociaux	-	(42 016)	-	-	-	(42 016)
Corrections des imputations aux immobilisations	-	-	-	5 023	-	5 023
Soldes redressés	1 370 233	1 223 513	2 644 699	2 470 624	4 014 932	3 694 137
Transferts interfonds	(50 000)	(25 000)	50 000	25 000	-	-
SOLDES DE FONDS À LA FIN	1 506 695 $	1 370 233 $	2 674 697 $	2 644 699 $	4 181 392 $	4 014 932 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2005

	2005			2004
	Fonds de fonctionnemment	Fonds des immobilisations	Total	Total
Activités d'exploitation				
Rentrées de fonds				
Contributions - utilisateurs, partenaires, clients et membres	3 978 853 $	3 346 $	3 982 199 $	3 902 972 $
Contributions gouvernementales	1 653 633	949 346	2 602 979	2 622 182
Intérêts reçus	105 827	13 849	119 676	89 122
Sorties de fonds				
Contributions aux projets	(4 223 573)	(1 290 588)	(5 514 161)	(4 065 355)
Fournisseurs et membres du personnel	(1 627 114)	(91 113)	(1 718 227)	(1 664 388)
Intérêts versés	(2 961)	-	(2 961)	(4 231)
(Sorties) Rentrées de fonds nettes	(115 335)	(415 160)	(530 495)	880 302
Activités d'investissement				
Sorties de fonds nettes				
Acquisitions d'immobilisations	(24 244)	(105 985)	(130 229)	(27 025)
Activités de financement				
Emprunts	-	501 889	501 889	-
Transfert interfonds	(50 000)	50 000	-	-
(Sorties) Rentrées de fonds nettes	(50 000)	551 889	501 889	-
(Diminution) Augmentation des espèces et quasi-espèces	(189 579)	30 744	(158 835)	853 277
Espèces et quasi-espèces au début	1 341 105	359 689	1 700 794	847 517
Espèces et quasi-espèces à la fin *	1 151 526 $	390 433 $	1 541 959 $	1 700 794 $

* Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse et les dépôts à terme.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

4. Collectes de fonds et autres contributions

	2005				2004
	Collectes de fonds	Autres contributions		Total	Total
		Fonctionnement	Immobilisations		
Gouvernements et municipalités	74 973 $	160 291 $	1 345 400 $	1 580 664 $	473 810 $
Entreprises	417 690	24 220	-	441 910	388 869
Particuliers	242 420	6 415	-	248 835	278 053
Fondations et OSBL	107 641	83 096	-	190 737	167 650
	842 724 $	274 022 $	1 345 400 $	2 462 146 $	1 308 382 $

5. Charges

FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2005	2004 (redressé)
Coûts des projets fauniques		
Contributions :		
Projets de partenaires relatifs aux habitats	1 860 348 $	1 849 296 $
Projets de la Fondation relatifs aux habitats *	18 000	68 715
Projets relatifs à la pêche et à la relève **	534 457	498 604
Traitements et avantages sociaux	486 094	481 247
Honoraires professionnels	14 879	10 621
Achat de biens	-	7 320
Déplacements	13 705	9 616
Réunions, congrès et perfectionnement	7 300	3 582
Publicité et promotion	116 513	60 176
Impression et frais de bureau	10 809	8 097
Mobilier et équipement	859	623
Amortissement des immobilisations	2 268	2 456
Autres	-	-
	3 065 232 $	3 000 353 $
Coûts des projets de création d'emplois		
Subventions salariales	1 800 534 $	1 820 108 $
Autres dépenses	11 359	7 650
	1 811 893 $	1 827 758 $
Frais de collectes de fonds		
Traitements et avantages sociaux	223 060 $	232 997 $
Honoraires professionnels	17 097	15 382
Commissions et redevances	28 527	34 072
Achat de biens	53 013	43 175
Déplacements	15 022	15 044
Réunions, congrès et perfectionnement	17 274	17 826
Repas / Événements-bénéfice	44 224	35 516
Publicité et promotion	85 970	86 078
Impression et frais de bureau	26 732	22 070
Mobilier et équipement	126	624
Amortissement des immobilisations	4 007	2 838
Autres	17 486	18 494
	532 538 $	524 116 $

	2005	2004
Frais d'administration		
Traitements et avantages sociaux	345 434 $	352 662 $
Honoraires professionnels	11 962	-
Déplacements	15 018	16 484
Réunions, congrès et perfectionnement	4 089	3 905
Publicité et promotion	9 800	11 224
Loyer	83 864	83 405
Impression et frais de bureau	23 757	23 057
Mobilier et équipement	5 032	3 647
Amortissement des immobilisations	4 621	5 121
Autres	10 518	11 339
	514 095 $	510 844 $

FONDS DES IMMOBILISATIONS

	2005	2004
Coûts des projets fauniques		
Contributions :		
Projets d'acquisitions et de protection de terrains	1 290 589 $	- $
Frais indirects :		
Traitements et avantages sociaux	24 903	24 529
Honoraires professionnels	31 095	14 315
Publicité et promotion	-	6 692
Gestion de terrains	26 645	17 033
Intérêts sur dettes à long terme	3 243	-
Déplacements et autres	3 164	3 825
	1 379 639 $	66 394 $

* Ce poste inclut des honoraires professionnels de - $ (2004 : 13 770 $)

** Un montant de 29 917 $ relatif à l'achat de cannes à pêche ainsi qu'un revenu correspondant n'ont pas été présentés en 2005 (2004 : 13 192 $)

12. Contributions reçues en trop

Les contributions reçues en trop présentent les sommes reçues de la Ville de Québec qui n'ont pas été utilisées pour l'acquisition de milieux naturels et qui en vertu de l'entente conclue avec la Ville doivent lui être remboursées.

13. Contributions reportées

Les contributions reportées présentent les sommes reçues du Fonds Jeunesse Québec, programme qui a débuté en juin 2003, et des autres partenaires qui sont destinées à couvrir des charges futures. Les variations survenues dans les soldes de contributions reportées sont les suivantes :

	2005			2004
	Fonds Jeunesse Québec	Autres	Total	Total
Solde au début	356 068 $	50 683 $	406 751 $	91 503 $
Contributions de l'exercice	1 444 466	20 508	1 464 974	2 245 546
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(1 800 534)	(57 613)	(1 858 147)	(1 930 298)
Solde à la fin	- $	13 578 $	13 578 $	406 751 $

14. Emprunts bancaires

	2005	2004
Emprunt, portant intérêt au taux fixe de 4,96 % remboursable par versements mensuels de 6 856 $ échéant en mars 2009	298 093 $	- $
Emprunt, portant intérêt au taux fixe de 4,91 % remboursable par versements mensuels de 1 594 $ échéant en mars 2009	69 342	-
Emprunt, portant intérêt au taux fixe de 4,82% remboursable par versements mensuels de 1 340 $ échéant en mars 2009	53 239	-
Emprunt, portant intérêt au taux fixe de 4,25 % échéant en mars 2009 *	81 215	-
	501 889 $	- $

* Le montant final de cet emprunt bancaire n'est actuellement pas déterminé. Un montant maximal de 95 547 $ a été préautorisé par l'institution financière. Les modalités finales de remboursement et de taux d'intérêt seront déterminées à la conclusion de l'entente, soit lorsque les coûts du projet seront entièrement connus. Le montant des versements en capital futurs n'incluent pas ceux relatifs à cet emprunt.

Les montants des versements en capital à effectuer sur les emprunts jusqu'à échéance se détaillent comme suit :

2006	97 594 $
2007	103 680 $
2008	108 911 $
2009	114 406 $

Dans le cadre du programme national pour le développement d'un réseau privé d'aires protégées, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs s'est engagé à effectuer en totalité le remboursement du capital et intérêts des emprunts listés précédemment.

Code d'éthique et de déontologie applicable aux administrateurs de la Fondation de la faune du Québec

Préambule

La Fondation de la faune du Québec (Fondation) a pour fonction de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat. Ce rôle découle du chapitre V de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (L.R.Q. c. C-61.1).

L'exercice de cette mission exige de ses administrateurs qu'ils adhèrent aux valeurs de gestion qu'elle s'est donnée et qu'ils s'engagent à en favoriser le respect. À titre d'administrateurs publics, leur action doit de plus être guidée par des principes d'éthique et des règles de déontologie propres à assurer et à préserver la confiance des citoyens envers la Fondation de la faune du Québec.

Le but de ce code d'éthique et de déontologie est donc de préserver la réputation d'intégrité, d'objectivité et d'impartialité de la Fondation en établissant à l'intention de ses administrateurs des règles en matière de conduite, de conflit d'intérêts, de confidentialité et d'équité.

Section 1 – Définitions

1.1 Dans le présent code d'éthique et de déontologie, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes ou les expressions suivantes signifient :

- Fondation : la Fondation de la faune du Québec ;
- conseil : le conseil d'administration de la Fondation ;
- membre du conseil d'administration : personne nommée par le gouvernement au conseil d'administration de la Fondation, y compris le président-directeur général de la Fondation qui siège d'office au conseil d'administration ;
- administrateur : un membre du conseil d'administration de la Fondation ;
- conflit d'intérêts : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un administrateur pourrait être enclin à favoriser ses intérêts personnels, ses intérêts d'affaires ou ceux d'une personne liée au détriment des intérêts de la Fondation ou de ses membres, de même que toute situation qui est susceptible d'affecter sa loyauté et son jugement envers la Fondation ;
- personne liée : des particuliers unis par les liens du sang, de l'adoption, du mariage ou qui vivent maritalement depuis au moins un an, de même que toute corporation, Fondation ou autre entité dans laquelle l'administrateur ou ses proches détiennent un intérêt déterminant.

Section 2 – Champ d'application et interprétation

2.1 Les dispositions du présent code d'éthique et de déontologie s'appliquent aux administrateurs de la Fondation.

2.2 Le code d'éthique et de déontologie n'est pas un substitut à toutes dispositions législatives, réglementaires ou déontologiques applicables aux administrateurs de la Fondation, y compris celles prévues dans le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics.

2.3 Le code d'éthique et de déontologie n'exclut d'aucune façon l'élaboration de directives ou de règles additionnelles relatives à certains secteurs d'activités ou à certains situations plus spécifiques.

Section 3 – Devoirs de gestion

3.1 L'administrateur doit agir avec prudence et réserve dans l'exécution de ses fonctions et faire preuve de responsabilité à titre de gestionnaire.

3.1.1 L'administrateur doit faire preuve de prudence, de rigueur et d'indépendance, dans le meilleur intérêt de la Fondation.

3.1.2 La conduite d'un administrateur doit être empreinte d'objectivité.

3.1.3 L'administrateur doit agir dans les limites de son mandat.

3.1.4 L'administrateur doit agir de façon courtoise et maintenir des relations empreintes de bonne foi, de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction.

3.1.5 L'administrateur ne peut participer de quelque manière que ce soit à des opérations illicites.

3.1.6 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions et de ses responsabilités, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane. De plus, le président du conseil d'administration de la Fondation et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

3.1.7 L'administrateur doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions dans les matières qui touchent directement aux activités de la Fondation et à l'égard desquelles le conseil d'administration a été impliqué.

3.2 L'administrateur doit agir avec honnêteté, loyauté et solidarité

3.2.1 L'administrateur doit agir avec indépendance, intégrité et impartialité, dans le meilleur intérêt de la Fondation.

3.2.2 L'administrateur doit participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations générales de la Fondation, ce qui ne constitue en rien la négation de son droit à la dissidence.

3.2.3 L'administrateur doit être loyal et intègre envers ses collègues et faire preuve d'honnêteté dans ses rapports avec eux.

3.2.4 L'administrateur doit dissocier de l'exercice de ses fonctions la promotion et l'exercice de ses activités professionnelles ou d'affaires, sauf le président-directeur général, qui est à l'emploi exclusif de la Fondation.

3.3 L'administrateur doit agir selon les règles de la confidentialité

3.3.1 L'administrateur doit respecter le caractère confidentiel de tout renseignement qui est porté à sa connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions.

Le premier alinéa n'a pas pour objet de restreindre les communications nécessaires entre les membres du conseil d'administration.

3.3.2 L'administrateur doit s'abstenir de tenir des conversations indiscrètes au sujet de tout renseignement qui est porté à sa connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions.

3.3.3 L'administrateur doit éviter de communiquer tout renseignement qui est porté à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions à toute personne qui n'y aurait normalement pas accès.

3.3.4 L'administrateur doit prendre les mesures de sécurité appropriées afin de respecter la confidentialité des renseignements qui sont portés à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

3.3.5 L'administrateur ne doit pas faire usage de renseignements qui sont portés à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions en vue d'obtenir un avantage direct ou indirect, actuel ou éventuel, pour lui-même, pour une personne liée ou pour un tiers.

Le conseil d' administration

31 mars 2005

Président

Poste vacant

Vice-présidente

Johanne Gauthier, ing.f.
présidente-directrice générale,
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

Trésorier

André Duchesne,
ingénieur forestier

Membres

Bernard Beaudin,
président-directeur général,
Fondation de la faune du Québec

Marcel Barthe,
professeur en communication, UQAM

Bastien Biron,
RSM Richter inc.

Jean Brisset des Nos,
avocat,
Daignault et associés

Gratien D'Amours,
producteur agricole,
UPA – développement international

Alain Gauthier,
président-directeur général,
Restaurant-Taverne Magnan

Louise Laparé,
comédienne

Pierre Robitaille,
retraité du Mouvement Desjardins

France Thériault,
directrice,
HKDP, communications et affaires publiques

Annie Tremblay,
coordonnatrice,
Seigneurie du Triton

Le personnel

31 mars 2005

Bernard Beaudin,
président-directeur général

Gisèle Ampleman,
technicienne en administration

Mona Angers,
conseillère juridique
coordonnatrice des projets spéciaux

Christine Bélanger, *
coordonnatrice de projets

Maryse Dubé,
secrétaire

Lyne Giasson,
secrétaire

Claude Grondin,
coordonnateur de projets

Jean Roch LeBlond,
secrétaire de la Fondation

Guy Lépine,
coordonnateur de projets
et responsable des acquisitions

André Letellier,
assistant technique

Benoît Mercille,
directeur, partenariats financiers et collecte de fonds

Marie-José Ouellet,
directrice des communications

Chantal Pelletier,
secrétaire-réceptionniste

Marcel Quirion,
coordonnateur de projets

Geneviève Roy,
coordonnatrice, partenariats financiers
et collecte de fonds

Ghislaine St-André,
coordonnatrice de projets

Céline Vaillancourt,
secrétaire de direction

* emplois occasionnels